

Introduction

L'étude de la terminologie arabe présente un intérêt de recherche à plusieurs égards. En effet, au cours de ce vingtième siècle, qui a connu des développements spectaculaires aux niveaux des sciences et des techniques, on a assisté à l'établissement de la terminologie comme une nouvelle science à l'intérieur de la linguistique appliquée¹. Mais le développement de cette nouvelle science s'est fait de manière inégale sur le plan international, reflétant du même coup une inégalité dans le développement scientifique, technique et économique des différents pays. Ainsi, alors que la terminologie s'est établie comme une science systématique dans les pays occidentaux, dans les pays arabes et les autres pays en développement, faute de conditions objectives, elle n'a pas réussi à s'imposer². L'activité terminologique y a alors adopté une approche traductionnelle comme moyen de mise à niveau de la langue³, malgré les réserves des spécialistes⁴.

1 Cf. Garvin (1973), Rondeau (1984), Sager (1978) et Wüster (1981).

2 Cf. Dubuc (1974 et 1977), Landry (1983) et Reguigui (1994).

3 Cf. Allony-Fainberg (1981), Ferguson (1977), Landry (1983), Maurais (1983 et 1984), Mseddi (1984) et Reguigui (1987 et 1994).

4 Pour une discussion des problèmes reliés à la terminologie traductionnelle, voir Dubuc (1974 et 1977), Elias (1986) et Jernudd (1977). Voir aussi Dubois et al. (1973), Koucourek (1991) et Reguigui (1994) pour les questions relatives à la réduction syntagmatique.

Dans les pays arabes, cette situation s'explique par plusieurs facteurs : l'hésitation entre l'arabisation et le maintien de la langue étrangère comme langue véhiculaire, l'absence d'une vision claire et concertée des enjeux sociolinguistiques et économiques d'un plan d'aménagement linguistique, l'emprise de la langue étrangère sur les communications institutionnalisées, la variation linguistique et la concurrence interlinguistique nationales et supranationales¹.

À l'ère de la globalisation des communications, de la chute des frontières au profit de la nouvelle nation de l'Internet et de l'ouverture des marchés nationaux à la concurrence externe, il devient impératif de se doter d'une terminologie normalisée qui ne laisse pas de place à l'interprétation et à la confusion². L'étude de la terminologie arabe se doit donc d'être une réponse à un besoin d'aménagement de la langue arabe. Dans cette perspective, il est nécessaire de poser la question terminologique dans son contexte social afin de trouver les éléments de réponse nécessaires aux choix à faire en matière d'aménagement linguistique³, de manière générale, et terminologique⁴, de manière spécifique. Par ailleurs, la description du corpus de la langue dans son état actuel constitue une des conditions nécessaires à l'aménagement linguistique⁵, et c'est dans cette optique que nous inscrivons notre étude.

Cette étude a pour objectif de définir, d'analyser et de décrire les syntagmes terminologiques arabes des points de vue de leur constitution, leur fonctionnement et leur comportement. Le thème de la syntagmatique tire son originalité et sa légitimité de plusieurs considérations : (1) l'actualité de la question ; (2) l'importance quantitative : notre corpus compte 4671 syntagmes sur 6255 unités

1 Pour une analyse de la dynamique interactionnelle des langues et variété de langues en présence dans le contexte arabe, voir Maâmouri et col. (1983), Ounali (1970), Reguigui (1987, 1988 et 1994) et Youssef (1982).

2 Cf. Rondeau (1984) et Wüster (1981).

3 Pour une discussion des fondements sociopolitiques, économiques et culturels de l'aménagement linguistique, voir Corbeil (1980).

4 Pour une discussion des fondements sociopolitiques, économiques et culturels de l'aménagement terminologique, voir Auger (1982 et 1986), Corbeil (1980), Reguigui (1988 et 1994) et Rondeau (1984).

5 Allony-Fainberg (1981), Auger (1986) et Corbeil (1980).

terminologiques, soit 74,68 % ; (3) la rareté des études appliquées à l'arabe en matière de syntagmatique terminologique ; (4) l'absence d'études quantitatives sur le lexique arabe ; (5) la quasi-absence d'études terminologiques arabes dans les domaines des techniques, de l'électrotechnique et des technologies. Cette dernière considération nous amène à parler de la nature et de la constitution du corpus. En effet, notre corpus est composé d'une série de cinq dictionnaires techniques¹. Ils ont été publiés, en Égypte, entre 1980 et 1982. Cette tranche temporelle constitue, à notre avis, une synchronie acceptable² pour traiter de la néologie dans un contexte qui ne présente pas de tradition terminographique à grande diffusion.

Nous présenterons tout d'abord (chapitre premier) un aperçu méthodologique qui décrit en détail les différentes procédures qui ont été utilisées pour analyser le corpus et surmonter la difficulté de l'inadaptation de l'informatique au traitement de l'arabe dans sa forme naturelle. Nous traiterons subséquemment de la néologie tant au plan formel qu'au plan quantitatif. Ainsi, nous traiterons, au deuxième chapitre, des aspects théoriques de la néologie et en analyserons les aspects morphologiques. Le troisième chapitre portera sur la néologie sémantique. Le quatrième chapitre entreprendra l'analyse théorique de la néologie syntagmatique (sa formation, son découpage et son figement). Subséquemment, le cinquième chapitre sera consacré aux aspects formels et quantitatifs des syntagmes terminologiques, le sixième aux structures notionnelles et le septième aux rapports logicosémantiques.

1 Les domaines couverts par les cinq dictionnaires sont : la radio et la télévision (RT), les fours industriels et matériaux réfractaires (FI), les techniques graphiques (TG), les techniques de la soudure (TS) et les matériaux plastiques (MP).

2 La synchronie demeure une notion évasive et sa définition varie d'un contexte socioculturel à un autre, d'un type d'étude à un autre et aussi d'un chercheur à un autre. De plus, nous convenons avec Muller (1967 : 12) sur son instabilité et sa perméabilité : « Il va de soi qu'il n'y a de probabilité que pour un état de langue donné Or non seulement en diachronie, mais même en synchronie l'état de langue n'est pas constant. C'est donc une notion à préciser..., et qui ne peut être négligée dans la construction d'une théorie quantitative du langage. Et l'on doit se demander s'il est possible, même théoriquement, d'observer des textes ou de constituer des corpus très étendus sans mêler des états de langue disparates ». Pour une discussion de la question, voir Boulanger (1978), Guilbert (1975) et Rey (1979). Voir aussi une analyse de la question au chapitre 2.